

Communiqué de presse

Une commission permanente du Département sous le signe de l'aide aux communes

Châlons-en-Champagne, le 21 septembre 2018

Le vendredi 21 septembre s'est tenue une réunion de commission permanente. Au cours de celle-ci, l'assemblée départementale a voté une série d'aides visant à soutenir les projets d'aménagement du territoire et de solidarité et, plus globalement, en direction des communes, des collégiens, du sport, de la culture et du patrimoine.

Le Département de la Marne : partenaire essentiel des Communes et des territoires

Voirie, sport, préservation et valorisation du patrimoine bâti, le Département de la Marne affirme son partenariat avec l'ensemble des communes et intercommunalités du Département.

- **Soutien aux projets de voiries**

L'autorisation de programme votée en janvier 2018 par l'assemblée départementale pour soutenir des projets de voirie s'élève à 1 600 000 €. La collectivité avait ainsi déjà attribué un montant de 394 819 € de subventions. Vendredi, 24.775 € supplémentaires ont été votés pour les communes de **Broyes, Dommartin-Lettrée, Loisy-en Brie et Somme-Bionne.**

- **156.264 € pour les équipements sportifs**

Les communes de **Villers-Allerand** et **Mailly-Champagne** ont sollicité le soutien du Département pour la création d'un terrain multisports ouvert à l'ensemble de la population communale ainsi que des scolaires.

Le troisième dossier, porté par la commune de **Cormontreuil** intègre un projet plus global d'équipement de football phasé sur deux années. La première phase concernait la création de vestiaires pour lesquels le Conseil départemental a accordé une subvention de 176 543 € en 2017.

La deuxième phase du projet prévue en 2018 consiste en la construction d'un terrain de football synthétique éclairé qui permettra au club local de plus de 400 licenciés d'organiser ses compétitions dans de meilleures conditions.

Le total de ces aides s'élève à **156 264 €**

En matière de **salles de sports**, l'assemblée départementale a voté une subvention de pour la commune de Bétheny qui prévoit la création d'un gymnase, ainsi que pour celle de Ville-sur-Tourbe dans le cadre de la rénovation complète du sol sportif de son gymnase (qui pose actuellement des soucis pour pratiquer en toute sécurité). Le total de ces aides s'élève à **36 542 €**

- **Aides pour des travaux sur des bâtiments communaux**

Dans le cadre de sa politique « environnement et cadre de vie », le Département a décidé d'attribuer des subventions à plusieurs collectivités : 25.358 € à Tours-sur-Marne (création de locaux techniques), 28 329 € à **Saint Hilaire le Petit** (Réhabilitation de la salle des fêtes), 2.792 € à **Bouzy** (remplacement des portes de la mairie), 3.943 € à la Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne (Aménagement de l'Office de Tourisme Intercommunal d'Hautvillers), 3.261 € à **Beaumont sur Vesle** (Mise en accessibilité de la mairie), 1.314 € à **Angluzelles et Courcelles** (aménagement d'une rampe d'accès), 39.563 € à **Aÿ Champagne** (rénovation de la façade de la mairie), 2.787 € **Saint Euphrase et Clairizet** (réfection de l'église).

- **Aides aux Monuments historiques**

Le conseil départemental participe également financièrement à la restauration d'édifices classés « Monuments Historiques ». Ainsi, ses élus ont-ils voté des aides de :

- 5.906 € HT à la commune de **Drosnay** pour la restauration de la charpente intérieure de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption, classée « Monument Historique ».
- 139.320 € à la Communauté d'Agglomération de **Châlons-en-Champagne** pour la restauration et la mise en sécurité de l'Eglise Saint-Memmie à **Baconnes**

Le Département attribue par ailleurs une subvention de 1.182 € dans le cadre de la réhabilitation de la bibliothèque de **Tilloy et Bellay**.

- **Le Département partenaire fidèle des Habits de Lumière d'Epernay**

Le Conseil départemental qui s'associe chaque année à l'événement festif que sont « Les Habits de Lumière » est de nouveau sollicité par la ville d'**Epernay** pour la parade artistique sur l'avenue de Champagne. L'assemblée départementale a voté une subvention identique à celle de l'an passé, soit la somme de 5 000 €.

- **Travaux d'aménagement de rivières : 14.080 € d'aides**

Dans le cadre de sa politique en matière d'hydraulique des bassins et des rivières, le Département a voté 14.080 € d'aide au profit de deux collectivités pour la réalisation de travaux d'aménagement des rivières. Il s'agit des collectivités suivantes : Syndicat des marais de la Vallée d'**Anglure** et SIAH du Bassin de la Superbe.

L'Éducation au cœur des priorités du Département de la Marne

- **87.866 € d'aides aux constructions scolaires**

Dans le cadre de sa politique de soutien aux collectivités et aux associations, le Département a répondu favorablement aux demandes de subventions présentées par les communes de **Bezannes** et **Sillery** qui portent chacune un projet de création ou de réfection majeure de groupes scolaires. Celui de la commune de Sillery concerne une réfection (étanchéité des toitures) et celui de Bezannes la création et l'extension de bâtiments complémentaires, destinés à une meilleure prise en charge des besoins (salles de classes supplémentaires). Le total de ces aides s'élève à 87 866 €

- **Accompagnement éducatif à destination des élèves marnais**

Le Département soutient financièrement les établissements scolaires et les associations qui organisent des séjours scolaires avec nuitées dans la Marne. Il apporte également une aide financière aux séjours à l'étranger et appariements. Une aide qui s'élève au total à 87.299,05 €.

- **Fonds social départemental pour collégiens**

En janvier dernier, l'assemblée départementale a décidé de reconduire le dispositif du fonds social départemental pour collégiens. Celui-ci permet d'aider, en priorité, les familles qui rencontrent des difficultés pour régler leur frais de restauration scolaire. D'autres dépenses liées aux activités pédagogiques, telles que les séjours, peuvent être prise en compte. Vendredi deux dossiers ont été retenus et obtiendront chacun une aide. Montant total de celles-ci : 787,02 €.

Le Département de la Marne, maître d'œuvre des solidarités humaines

- **Aides à projets culturels**

Plus que jamais désireuse de soutenir l'activité culturelle dans la Marne, l'Assemblée départementale a voté un total de 3000 € d'aides pour des projets concernant des publics liés au handicap ou à l'insertion et 39.755 € de subvention aux associations pour le soutien à la diffusion des associations.

- **Aides à manifestations sportives**

Le conseil départemental de la Marne a voté un montant total de subventions de 4.258 € pour des associations dans le cadre de l'organisation de manifestations sportives.

Dans le même esprit, la collectivité a décidé d'attribuer 1.800 € d'aides en guise de soutien à l'organisation de stages sportifs.

- **La Marne partenaire des comités départementaux sportifs**

Le Département poursuit son engagement financier dans le cadre de conventions d'objectifs signées avec différents comités départementaux sportifs. A savoir : le Comité de la Marne de Judo (14.000 €), le Comité de la Marne FSCF (1.130 €) et le comité de la Marne d'athlétisme (19.612 €).

- **Aides pour les Clubs 3ème âge**

L'assemblée départementale a voté vendredi 4.725 € de subventions de fonctionnement à destination de clubs 3^{ème} âge. Sachant que 42 autres demandes ont, déjà, été présentées pour un montant total de 8.575 € à la Commission permanente du 29 juin 2018.